

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Boudiaf - M'sila

Faculté Des Lettres Et Des Langues
Département des Lettres et
Langue Française



Domaine : Lettres et Langues Étrangères
Filière : Langue Française
Option : sciences du langage

Mémoire présenté pour l'obtention
Du diplôme de Master Académique
Par : BENYOUNES Bochra

Intitulé :

La langue maternelle au service de la correction
phonétique des sons français chez les apprenants de la 4^{ème}
année primaire.
Ecole SAFER TABI Mohamed à Msila

Soutenu devant le jury composé de :

.....	Université de M'sila	Président
M ^{me} AMARI Kahina	Université de M'sila	Rapporteur
.....	Université de M'sila	Examineur

Année universitaire : 2020 /2021

Remerciements

- Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de recherche Dr AMARI kahina, pour l'attention qu'elle a portée à mon travail. Elle m'a soutenue, encouragée, conseillée, lue et relue tout au long de ce parcours. Je lui suis profondément reconnaissante d'avoir contrôlé et piloté ce travail de recherche
- J'adresse mes sincères remerciements aux membres du jury qui ont accepté de consacrer une partie de leur temps pour évaluer ce travail.

Dédicace

Je dédie ce travail à :

- Mes très chers parents, source inépuisable de tendresse, de patience et de sacrifice. Autant de phrases aussi expressives soient-elles ne sauraient montrer le degré d'amour que j'éprouve pour eux.
- Mes frères et ma grande sœur ; source de ma fierté.
- Mon mari, pour son encouragement et son soutien.

Tables des matières

- introduction générale :.....
- **Chapitre I : langues et statuts**
- introduction :
- 1- le paysage linguistique algérien :
- 1-1- la sphère arabophone :
- 1-2- la sphère berbérophone :
- 1-3- la sphère des langues étrangères :
- 2- la langue maternelle : définitions :
- 2-1- La langue mère :
- 2-2- La langue première :
- 2-3- La langue acquise de manière naturelle :
- 2-4- La langue source :
- 2-5- La langue native :
- 3- Qu'est ce qu'une langue étrangère ?
- 4- Langue maternelle Vs langue étrangère :
- Conclusion :
- **Chapitre II : le paysage de la prononciation**
- Introduction :
- 1- Le domaine de la phonétique :
- 2- La production des sons :
- 2-1- l'appareil phonatoire :
- 2-2- les organes de l'appareil phonatoire :
- 3- Description des sons :
- 3-1- le système vocalique :
- 3-1-1- l'opposition de localisation :
- 3-1-2- l'opposition d'aperture :
- 3-1-3- l'opposition de labialisation :
- 3-1-4- l'opposition de nasalité :
- 3-2- le système consonantique :
- 3-2-1- les consonnes occlusives :
- 3-2-2- les consonnes fricatives :
- 3-2-3- les semi-consonnes (semi- voyelles) :
- 4- L'importance de l'apprentissage de la prononciation en FLE.
- 5- Les méthodes de correction phonétique :

5-1-	la méthode articulatoire :
5-2-	la méthode des oppositions phonologiques :
5-3-	la méthode verbo-tonale ou méthode acoustique :
-	Conclusion :
-	Chapitre III : analyse des sons français prononcés par des apprenants de la quatrième année primaire
-	Introduction :
1-	Présentation de l'établissement :
2-	L'échantillonnage :
3-	Présentation de l'outil d'investigation :
4-	Le déroulement de l'expérimentation :
5-	Analyse et interprétation des enregistrements sonores :
5-1-	les données des enregistrements :
5-2-	analyse des voyelles :
5-3-	analyse des consonnes :
5-4-	constat et interprétation :
6-	Le choix des méthodes de correction phonétique :
-	Conclusion :
-	Conclusion générale :
-	Références bibliographiques :
-	Annexes :
-	Résumé :

Introduction générale

Introduction générale

La question de l'apprentissage du français langue étrangère en Algérie a fait couler beaucoup d'encre des spécialistes. Néanmoins, dans notre recherche, nous nous focalisons sur l'aspect phonétique de cette langue. En effet, nous envisageons d'aborder la question de la prononciation des sons français chez des apprenants très jeunes ; qui sont toujours dans le cycle primaire afin qu'on puisse comprendre ce phénomène phonologique dès ses débuts (avec des apprenants aussi jeunes : quatrième année primaire).

En réalité, à cet âge, l'apprenant utilise fraîchement sa langue maternelle, c'est la raison pour laquelle nous avons tracé comme objectif de savoir et de découvrir son intégration au sein de l'apprentissage du français langue étrangère et à quel degré pourrait-elle intervenir au niveau de la correction de prononciation des sons français. En fait, notre motif de choix s'est inspiré du paysage linguistique algérien ; à savoir les différentes langues en contact créent un climat plurilingue particulier ainsi que propre à l'Algérie. Notre problématique consiste alors à se demander pourquoi avoir fait recours à la langue maternelle lors de la prononciation des sons français ? À savoir également, quel est le rôle de la langue maternelle dans la correction phonétique (prononcer correctement les sons français) ?

Dans le but de tenter de trouver des réponses à cette interrogation, nous avons tracé plusieurs hypothèses : - l'apprenant s'est entraîné, depuis sa naissance, à la prononciation en langue maternelle. – l'apprenant fait recours à sa langue maternelle lors de la correction phonétique car, c'est la seule langue dans laquelle il est à l'aise ainsi que sûr de lui-même. – l'appareil phonatoire s'est habitué à fonctionner selon les premiers sons prononcés dès le début de l'apprentissage des sons.

Afin de pouvoir concrétiser les idées de notre travail de recherche, nous avons adopté une double méthode : descriptive et analytique. L'approche descriptive se manifeste en la description des différents sons français constituant le système phonétique français et tout ce qui concerne leur production au niveau de l'appareil phonatoire. Par rapport à ce système français, nous faisons référence aux différents sons de la langue maternelle qui ressemblent aux sons français afin de pouvoir détecter la différence de prononciation. Pour cela, nous faisons appel à l'approche analytique.

Notre travail de recherche s'inscrit dans une double perspective : sociolinguistique et phonétique. Ce qui nous a menée à planifier notre travail en trois chapitres évoquant à la fois

les deux perspectives touchées et le travail pratique qui concrétise ce que nous alloons développer dans les chapitres précédents.

De ce fait, le premier chapitre de notre étude est consacré à l'idée du contact de langues d'une manière générale puis, nous particularisons par les différents phénomènes linguistiques qui caractérisent le paysage linguistique algérien. Dans le deuxième chapitre, il sera question de clarification de tout ce qui est en relation avec les notions et concepts du domaine de la phonétique. Le troisième et dernier chapitre représente la partie concrète de notre travail de recherche. Nous faisons des enregistrements avec des apprenants en quatrième année primaire puis, nous analysons leur prononciation des sons français tout en montrant l'effet de l'intervention de la langue maternelle au sein de la prononciation en français.

Chapitre I

Introduction

Il s'agit, dans ce chapitre, d'une récapitulation des éléments définitoires constituant une partie principale de notre travail de recherche. Ce dernier aborde la relation et l'effet des langues en contact ; l'une vis-à-vis de l'autre. C'est la raison pour laquelle, nous consacrons une partie de ce chapitre pour les différents statuts de langue : maternelle, étrangère,... aussi, nous abordons notre cas concret : le cas du paysage linguistique algérien.

1- Le paysage linguistique algérien

Après l'indépendance du pays, nous avons remarqué que ce dernier n'a pas connu un changement de situation linguistique. C'est-à-dire que le locuteur algérien a gardé les mêmes langues parlées avant l'indépendance. D'ailleurs plusieurs efforts ont été fournis dans le but de récupérer l'échantillon linguistique (surtout au niveau des établissements scolaires ; enseigner l'arabe).

En conséquence, Le paysage linguistique algérien est privé de la substitution de l'usage de la langue française par celui de la langue arabe. Nous précisons qu'il s'agit de « l'arabe classique ou conventionnel, pour l'usage de l'officialité et de la langue française pour l'enseignement scientifique, le savoir et la rationalité » (Sebaa, Rabah, culture et plurilinguisme en Algérie, In : [http:// www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm](http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm).)

La société algérienne est multilingue, Khawla Taleb Ibrahim, dans son article L'Algérie : coexistence et concurrence des langues, a planifié le paysage linguistique algérien sous « trois sphères langagières », qu'elle a organisées comme suite :

1-1- La sphère arabophone :

Cette sphère est la plus utilisée par rapport au nombre de locuteurs ainsi qu'à l'espace occupé. Nous classons, en Algérie et même au monde Arabe, les variétés langagières sélectionnées de la « plus normée au moins normée ». Nous les représenterons, selon le classement proposé par Khawla Taleb Ibrahim : « En premier lieu vient l'arabe fusha (ou classique), puis l'arabe standard ou moderne, véritable langue d'intercommunication entre tous les pays arabophones, ensuite ce que nous appelons le « dialecte des cultivés » ou l'arabe parlé par les personnes scolarisées, enfin le registre dont l'acquisition et l'usage sont les plus spontanés, ce que l'on nomme communément les dialectes ou parlers qui se distribuent dans tous les pays en variantes locales et régionales. ».

Ces variétés se centralisent, en Algérie, dans quatre grandes régions dialectales ; « l'Est autour de Constantine, l'Algérois et son arrière-pays, l'Oranie puis le Sud qui, de l'Atlas Saharien aux confins du Hoggar, connaît lui-même une grande diversité dialectale d'Est en Ouest. » (Ibid.).

Au milieu de ces parlers régionaux, on a voulu instaurer un arabe standard ; l'arabe classique. Néanmoins, l'introduction de l'arabe à l'école ; voire sa composition syntaxique qui est différente de l'arabe Algérien ou dialectale, n'a pas donné les résultats attendus au niveau du statut linguistique du paysage Algérien.

1-2- La sphère berbérophone :

Dans cette sphère, il y a différentes variétés langagières connues sous le nom de « dialectes berbères ». Ces derniers, de par leurs utilisations, sont considérés « le plus vieux substrat linguistique » (Khawla TALEB IBRAHIMI). La sphère berbérophone constitue la langue maternelle d'une partie de la population algérienne. Nous pouvons repérer les principaux « parlers amazighs algériens » dans différentes zones géographiques ; situées, selon Khawla Taleb Ibrahim, comme suite : « le kabyle ou taqbaylit (Kabylie), le chaoui ou tachaouit (Aurès), le mzabi (Mزاب) et le targui ou tamachek des Touaregs du grand Sud (Hoggar et Tassili). ».

Comme nous venons de le citer dans le paragraphe précédent, historiquement parlant, les dialectes algériens datent très anciennement. Pourtant, d'une manière officielle, ces derniers ont été « toujours marginalisés ainsi que dominés, en particulier, par la scolarisation massive et les progrès de l'arabisation » (ibid.). En fait, après la naissance du « Mouvement Culturel Berbère (MCB) » qui a eu lieu lors des événements du « printemps berbère », on a assisté à la demande de reconnaissance vis-à-vis du pouvoir algérien. Ce dernier a décidé « d'introduire le tamazight à l'école » ; résultat du boycott engendré au cours de l'année scolaire 1994/1995.

Malgré cette décision politique, il y'a toujours un manque de moyens pour enseigner une telle sphère linguistique. En effet ; ces variantes régionales nécessitent la disposition de différents moyens « pour qu'elles puissent occuper pleinement leurs places dans le paysage linguistique et culturel du pays. » (ibid).

1-3- La sphère des langues étrangères :

Les langues étrangères ont, depuis l'antiquité, existé en Algérie pour de multiples raisons surtout, d'ordre commercial. Cependant, et par rapport à toutes les langues qui ont préexisté, c'est la langue française qui se perche sur les usages. En effet ; les circonstances historiques, par lesquelles est passée l'Algérie, ont inévitablement contribué à l'attribution d'un statut « particulièrement remarquable » à la langue française. L'émergence de la langue française au sein du quotidien de la société algérienne « coloniale et post-coloniale » (ibid.) a bouleversé l'espace linguistique et culturel algériens.

Durant la colonisation, le peuple algérien a atteint le taux de 15% de scolarisés, face à 85% d'analphabètes. Cela veut dire qu'il n'y avait qu'une minorité de lettrés ; c'était l'élite francisée de la société. Paradoxalement, après 1962, on a vécu une expansion de l'utilisation de la langue française ; « devenue par la force des choses la langue de l'administration, la proportion de lettrés dans cette langue dépassant de loin celle des lettrés en langue arabe. » (Ibid.). Cette place occupée par la langue française se révèle houleuse car, elle était à l'origine des fluctuations politiques et linguistiques qui ont eu lieu après 1978.

A partir de la date citée ci-dessus, l'Etat adopte toutes les procédures nécessaires afin que la langue arabe soit dominante par rapport à la langue française. Toutefois, cette modération n'a pas pu contrôler la situation ; l'utilisation de la langue française perdure dans des stations importantes, telles que : « les médias écrits ; ce sont les quotidiens et périodiques de langue française qui, ensemble, ont la plus large audience même s'ils sont de plus en plus chahutés par la presse arabophone qui bénéficie du lectorat scolarisé en masse depuis les années 1980. » (ibid.)

La société Algérienne est ainsi, une communauté linguistique « polyphonique » (Sebaa, Rabah, culture et plurilinguisme en Algérie, In : <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>) ; voir le nombre de langues par lesquelles elle communique. Comme on vient de le citer précédemment, la langue française fait partie des langues parlées en Algérie et sert même à des utilités importantes, utiles par rapport aux autres langues dites « régionales » et/ou minoritaires.

2- la langue maternelle : définitions

La langue maternelle est conçue en tant que le premier moyen de communication, acquise par l'apprenant dans son milieu naturel. Son apprentissage s'acquiert d'une manière spontanée à travers une écoute et un travail de répétition non structuré. Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage définit la langue maternelle comme « la première langue apprise par un sujet parlant (celle dont il est le locuteur natif) au contact de l'environnement familial immédiat. » (Jean DUBOIS et al.)
Ce concept a fait l'objet de plusieurs appellations à savoir :

2-1- la langue mère :

C'est la langue originelle, c'est un point de départ, et la plus employée par le locuteur. Elle est parlée par la mère ou l'environnement parental et approuvée par un groupe ou une communauté linguistique.

2-2- la langue première :

Elle est appelée « première » par rapport à la « seconde ». Son appropriation se fait dès l'enfance et avant la scolarité.

2-3- La langue acquise de manière naturelle :

L'apprentissage de la langue maternelle se fait d'une façon aussi naturelle ; il n'y a pas de méthodes précises. Néanmoins, on cite trois points qui caractérisent l'acquisition de cette langue : - L'apprentissage de la langue maternelle est spontané et ne fait l'objet d'une constitution structurée. - La langue est transmise par le milieu social sans que l'apprentissage ne soit pas soumis à un cadre institutionnel "l'école". - Grâce aux interactions immédiates de l'entourage familial, le locuteur apprend à produire et s'exprimer avec les autres.

2-4- La langue source :

Cette langue peut être considérée également comme la langue maternelle Elle est particulièrement utilisée par la linguistique contrastive puis par certains didacticiens. « La langue source est la langue dans laquelle le support pédagogique ou la ressource sont présentés » (Linguanet-europa. Org)

2-5- La langue native :

Cette langue est la mieux comprise de la part de l'individu par rapport aux autres langues qu'il connaît. C'est une langue parlée par les natifs du pays où la personne habite. Elle peut être définie aussi comme la première langue de contact.

3- Qu'est ce qu'une langue étrangère ?

Selon le dictionnaire de linguistique, « *une langue est dite étrangère dans une communauté linguistique quand elle est inconnue lors d'un premier apprentissage ; elle s'oppose à langue maternelle* ». À partir de cette définition, nous repérons que cette langue, contrairement à la langue maternelle, nécessite une méthode d'apprentissage à suivre afin de pouvoir la maîtriser ; c'est-à-dire que l'apprenant doit suivre tout un programme d'apprentissage « institutionnel » à suivre. BESSE juge qu'« une langue seconde/ étrangère peut être caractérisée comme une langue acquise (naturellement) ou apprise (institutionnellement) après qu'on a acquis au moins une langue maternelle et, souvent, après avoir été scolarisé dans celle-ci » (BESSE, 1987 : 14).

4- Langue maternelle Vs langue étrangère :

Il est bien évident que ces deux langues sont aussi importantes que différentes. En effet, toutes les deux ont une place prépondérante au sein de la production du locuteur. Néanmoins, la relation entre ces deux langues a suscité l'intérêt de beaucoup de linguistes voire la différence qui existe entre elles. CHRISTIAN LUC signale que « la langue maternelle est un catalogue de mots, la langue étrangère en est un second, en correspondance terme à terme avec le premier » (LUC, C.1992, 104).

Les relations entre la langue maternelle et la langue étrangère ont incité les méthodologies d'enseignement des langues. Principalement, nous citons :

- La méthodologie traditionnelle : elle comprend la langue comme un ensemble de règles et d'exceptions observables dans des phrases ou des textes, susceptible d'être rapprochées des règles de la langue de départ. Cette méthodologie s'intéresse à la langue maternelle et en particulier, à la place du recours dans une classe de langue étrangère en ce qui concerne la communication, l'explication, et la traduction.
- la méthodologie directe : elle est contre la grammaire-traduction (méthodologie traditionnelle), Cette méthodologie se base essentiellement sur la communication. Selon la méthodologie directe, la langue maternelle dans la classe de langue étrangère a été plus au moins bannie ». (CAUSA, 2002). En effet ; l'apprentissage d'une langue étrangère ne doit pas être parasité par le « nuisible » recours à la langue maternelle. Car il est évident que chaque langue possède ses propres normes d'apprentissage et ne peut s'apprendre que par elle-même.

Selon Daniel Coste, le refus de toute référence à la langue maternelle traduit sans doute une volonté d'approcher l'autre langue pour elle-même, dans toute son étrangeté.

- la méthodologie audio-orale (MAO) : elle soutient l'idée que le recours à la langue maternelle est un cas d'interférence. De ce fait, il convient d'apprendre la langue étrangère en elle-même et communiquer uniquement avec elle. Néanmoins, elle a été la première à placer les moyens audiovisuels au centre du renouvellement méthodologique.

- la méthodologie structuro-globale audiovisuelle (SGAV) : cette méthodologie s'est évoluée à partir de la fin des années 50, en France, notamment avec Paul Rivenc et de Petar Guberina. Ils considèrent la langue comme « un ensemble acoustico-visuel et que la prononciation est l'élément essentiel de l'enseignement d'une langue étrangère par conséquent tout recours à une langue ne peut que constituer un obstacle à son apprentissage ». La pénétration de la langue maternelle s'est éliminée complètement dans une classe de langue étrangère avec l'apparition de la méthodologie SGAV. En effet, cette méthodologie, qui a introduit le matériel audiovisuel pour la première fois dans le contexte d'apprentissage des langues étrangères, a apporté un nouveau souffle à l'enseignement du français langue étrangère. Actuellement, les orientations dans l'enseignement des langues étrangères commencent à faire développer la place de la langue première en classe de langue étrangère et envisager autrement les relations entre les deux langues.

Conclusion :

L'objectif de ce chapitre est de mettre en valeur la place, le rôle, l'impact de la langue maternelle au sein de l'apprentissage d'une langue étrangère en général et en particulier, l'apprentissage de la prononciation en langue étrangère. En effet ; on a tendance à communiquer « oralement » beaucoup plus que par écrit. C'est pourquoi, nous avons jugé logique et indispensable d'évoquer, dans le chapitre suivant, le domaine qui s'occupe de l'aspect phonique d'une langue, en particulier de la langue française pour notre cas d'étude.

Chapitre II

Introduction

Le domaine de la phonétique constitue une des deux perspectives dans laquelle s'inscrit notre travail de recherche. Il nous est paru légitime de lui consacrer tout un chapitre afin de faire découvrir au lecteur ce domaine qui est aussi vaste que riche avec ses différentes sous branches. Nous abordons donc, des définitions des principaux concepts relatifs au domaine de la phonétique et plus précisément à la question de la prononciation des sons en FLE.

1- Le domaine de la phonétique :

Il est bien évident que la phonétique est un domaine qui occupe une grande place dans le cadre des branches de la linguistique, nous avons sélectionné plusieurs définitions élaborées par des spécialistes. Selon le dictionnaire le petit Larousse illustré, la phonétique signifie « étude scientifique des sons du langage du point de vue de leur articulation ou de leur réception auditive ».

Jean-Pierre Cuq définit la phonétique comme « la discipline qui étudie la Composante sonore d'une langue dans sa réalisation concrète, des points de vue Acoustique, physiologique (articulatoire) et perceptif (auditif) » (CUQ, Jean-Pierre, 2003, p194).

Aussi, d'après Malamberg Bertil, « La phonétique est l'étude des sons du langage c'est donc une branche de la linguistique mais une branche qui, à la différence des autres, ne s'intéresse qu'au langage articulé et non pas aux autres formes de communication organisée (langage écrit, signes des sourds-muets, signaux des marins, etc.) La phonétique ne s'occupe par conséquent que de l'expression linguistique et non pas du contenu dans l'analyse relève de la grammaire et du vocabulaire (aspects grammaticale et sémantique du langage) » (2002:3).

Selon ces définitions, nous constatons que la phonétique est une sous-discipline de la linguistique qui s'intéresse à étudier les sons du langage humain sans tenir de leur fonctionnement, ni de leur sens dans la langue. Il est nécessaire donc de disposer tous les moyens efficaces pour l'apprentissage des sons d'une langue.

2- La production des sons :

Le système de production des sons de l'être humain est complexe et astucieux. Il est utilisé pour la production de la parole et capable de réaliser une quantité illimitée des sons, la production de ces sons nécessite la collaboration de tout un ensemble d'organes d'articulation.

2-1- L'appareil phonatoire :

L'appareil phonatoire, appelé aussi appareil vocalique, est conçu en tant que le système de production des sons. Guy Cornut affirme qu'« on utilise habituellement l'expression « appareil vocal » ou « appareil de la phonation » pour désigner l'ensemble des organes qui permettent à l'homme d'émettre des sons. Cette terminologie peut faire illusion et donner l'impression qu'il s'agit d'un appareil particulier dont la seule et unique fonction serait précisément cette production sonore. » (Guy Cornut, 2009, p3-42).

L'appareil phonatoire alors, est un dispositif constitué d'un ensemble d'organes qui sont destinés à une même fonction, c'est la production des sons de la langue parlée (les phonèmes). Cet appareil est composé de plusieurs organes.

2-2- les organes de l'appareil phonatoire :

Les organes de l'appareil phonatoire ne sont pas faits seulement et uniquement dans le but de parler, ils ont d'autres fonctions dans le corps humain, mais ils servent aussi à produire la parole. D'après P.R. LEON : « Il est curieux de constater qu'il n'y a pas d'organe spécifiquement phonatoire. La phonation est une adaptation secondaire de l'appareil respiratoire et des organes de la déglutition, de la mastication, etc.» (P.R. Léon, phonétisme et prononciation du français, 1992,p 51).

Le mécanisme phonatoire se compose grosso modo de trois composantes : l'appareil respiratoire, les cordes vocales, la cavité bucco-pharyngale. « L'appareil respiratoire fonctionne comme un soufflet en fournissant l'énergie de départ sous forme d'un souffle d'air. Les cordes vocales agissent comme un générateur de sons; pour la production des consonnes, la langue, les lèvres et les dents interviennent aussi et transforment ce souffle d'air en énergie sonore. Enfin, la cavité bucco-pharyngale, constituée du pharynx et de la bouche, a comme fonction d'amplifier cette énergie sonore. » (Le mécanisme phonatoire- University of Ottawa consulté le 04 /08 /2017).

Alors, l'appareil respiratoire ou les poumons sont une source d'air, les cordes vocales désignent un agencement qui vibre et la cavité bucco-pharyngale est l'amplificateur de la sonorité. P.R. Léon déclare que dans le processus de la phonation : « les poumons fonctionnent comme une soufflerie et ce sont les interruptions du flot d'air, passant entre les cordes vocales, qui créent des vibrations de la même fréquence. Ces vibrations sont ensuite modulées par les positions des différents organes articulatoires, larynx, langue, voile du

palais, palais dur, fosses nasales, dents, lèvres». (P.R.Léon, phonétisme et prononciation du français, 1992, p52).

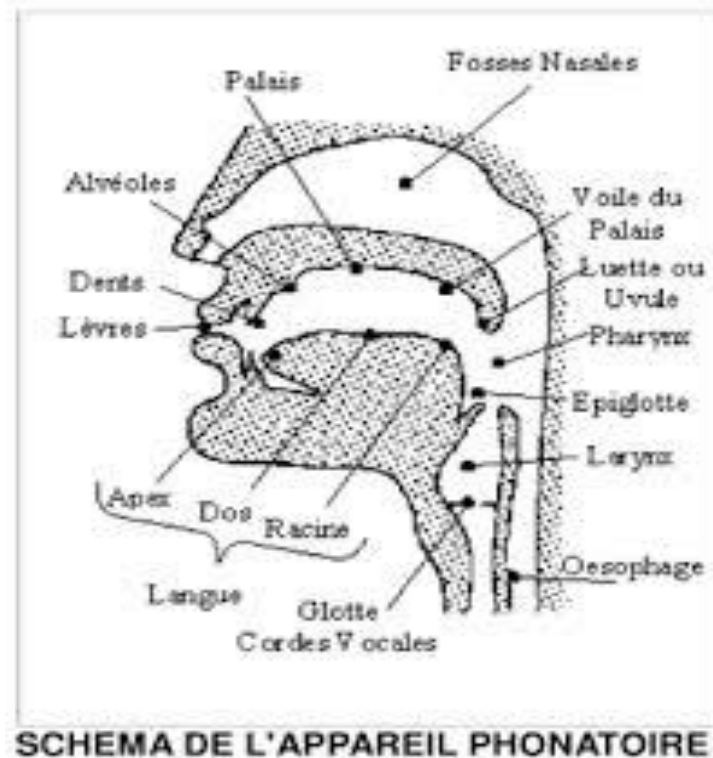


Figure n° 1 : les organes de l'appareil phonatoire.

3- Description des sons :

S'agissant des sons français, les phonéticiens distinguent les consonnes et les voyelles avec des critères de fonctionnement ainsi que d'articulation afin de les classer en système consonantique et système vocalique.

3-1- le système vocalique :

La langue française comprend seize (16) phonèmes vocaliques. Ils sont composés de douze (12) voyelles orales et de quatre (04) voyelles nasales que nous pouvons situer dans le tableau suivant tel qu'il est illustré par P, Léon (phonétisme et prononciation du français, 2007 p. 68) :

Positions	Antérieures		Postérieures	
Labialité				
Aperture	Ecartées	Arrondies	Ecartées	Arrondies
Très fermées	i (si)	y (su)		u (sous)
Fermées	e (ces)	Ø (ceux)		o (seau) õ (conte)
Moyennes		ə (ce)		
Ouvertes	ɛ (sel) ẽ (brin)	œ (seul) œ (brun)		ɔ (sol)
Très ouvertes	a (patte)		ɑ (pâte) ã (pente)	

Nous explicite la production des voyelles à travers la détermination de P, Léon qui explique que « le timbre d'une voyelle est formé par l'addition des résonances des deux principales cavités buccales, auxquelles peuvent s'ajouter celle de la cavité labiale ou de la cavité nasale» (ibid. p. 111). Donc, on peut distinguer les différents types de voyelles selon les résonateurs qui se modifient selon la position de la langue, de voile du palais et des lèvres.

Il existe quatre critères sur lesquels on s'appuie pour opposer les voyelles (L'inspection académique de la Manche –Circonscription de Mortain, disponible sur: http://www.ac-caem.fr/dsden50/circo/mortin/IMG/pdf/2.systeme_francais.pdf. Consulté le : 13/03/2019) :

3-1-1- L'opposition de localisation :

La position de la langue vers l'avant ou vers l'arrière de la cavité buccale, désigne le lieu d'articulation des voyelles. Certains phonèmes sont formés dans la partie antérieure de la cavité buccale (en avant), d'autres dans la partie centrale (si le dos de la langue se déplace vers le milieu de cavité), d'autres enfin dans la partie postérieure (le dos de la langue se déplace vers l'arrière de la bouche).

3-1-2- L'opposition d'aperture :

Lors de réalisation des phonèmes vocaliques, le degré d'ouverture du canal buccal se différencie, il correspond à l'espace entre le dos de la langue et le palais. Il y a quatre (04) degrés d'aperture (d'ouverture): fermé, mi-fermé, ouvert, mi-ouvert. Nous distinguons par exemple entre la voyelle [a], qui est ouverte, de la voyelle [i] qui est très fermée.

3-1-3- L'opposition de labialisation :

Certains phonèmes vocaliques sont réalisés avec les lèvres étirés ou écartés: ce sont les phonèmes non labialisés ou nous arrondis. les autres phonèmes sont produits en arrondissant les lèvres: ce sont les phonèmes labialisés ou arrondis .par exemple: nous distinguerons la voyelle]i [qui est non labiale ou non arrondie ,de la voyelle]o [qui est labiale ou arrondie.

3-1-4- L'opposition de nasalité :

L'opposition de nasalité est due aux deux positions du voile du palais. Les voyelles orales]a [,]ε[,]œ[]ɔ[: tout l'air passe par la cavité buccale (le voile du palais est monté).Les voyelles nasales]ã [,]ẽ[,]œ̃[]ɔ̃[: une partie de l'air passe par la cavité buccale et une autre partie par les fosses nasales (le voile du palais est abaissé et relâché

3-2- le système consonantique :

Le système consonantique du français compte 17 consonnes. Il s'agit de la production des consonnes qui sont considérées comme «des bruits et se prononcent avec une fermeture ou un rétrécissement du passage de l'air » (Malmberg, B, La phonétique, 1954, p.45). le classement de ces consonnes se base sur deux facteurs qui sont : le lieu et le mode d'articulation.

- Le mode d'articulation : ce critère nous amène à distinguer entre les consonnes orales et nasales, voisées et non voisées, occlusives et constrictives (Léon, P, Phonétisme et prononciation du français, 2007, p.92).

-Le point d'articulation : ce facteur nous permet de distinguer entre les consonnes: bilabiales, labiodentales, apico-dentales, apico-alvéolaires, prédorso-prépalatales, labiales, médio-palatales, dorso-palatales et dorso-vélaires, et enfin post dorso-vélaire (ibid. p94-95).

De ce fait, les consonnes sont réparties en trois (03) groupes: Les consonnes occlusives, les consonnes constrictives et les semi-consonnes.

3-2-1- les consonnes occlusives :

On les appelle les occlusives parce que ce sont les consonnes prononcées par une occlusion du canal vocal qui est suivie d'une ouverture: fermeture complète, puis explosion de l'air. P, Léon propose un tableau regroupant les principales consonnes occlusives et leurs modes et lieux d'articulation. (P. Léon, Op. Cit. p.68)

Lieu \ Mode	Bilabiales	Apico-dentales	Médio-dorso-palatales	Dorso-vélaires
Non-voisées (sourdes)	p	t		k
Voisées (sonores)	b	d		g
Nasales	m	n	ɲ	ŋ

3-2-2- les consonnes fricatives :

Ces consonnes sont appelées également constrictives. Elles sont fricatives par rapport à l'articulation qui prend le passage de l'air dans un canal resserré, ce qui produit à l'écoute une impression de frottement ou de friction. (Calvet, L-J, l'encyclopédie universelle, www.universalis.fr/encyclopédie/consonne-fricative. Consulté le : 14/03/2019). Nous présentons un tableau proposé par P, Léon (op. cit. p.68) qui regroupe les consonnes fricatives ainsi que leurs lieux et mode d'articulation.

Lieu \ Mode	Labio-dentales	Prédorso-alvéolaires	Prédorso-prépalatales	Dorso-uvulaires
Non-voisées	F	S	ʃ	
Voisées	v	Z	ʒ	R

3-2-3- les semi-consonnes : (les semi-voyelles) :

Les semi-consonnes sont des articulations intermédiaires entre les consonnes et les voyelles. Elles sont toujours suivies (ou précédées par) j [d'une voyelle prononcée pour former une syllabe. Elles sont en nombre de trois: le]j [de fille , le]ɥ[de lui , et le]w [de louis.(Lauret, B. Enseigner la prononciation du français: questions et outils, 2007, p.73.). Lors de La prononciation de ces semi-voyelles, le canal de franchissement se rétrécit et le son est rapide et bref.

4- L'importance de l'apprentissage de la prononciation en FLE :

D'abord, et avant d'évoquer l'importance de la prononciation, nous attirons l'attention sur ce processus important en le définissant. Selon le dictionnaire Larousse, la prononciation « c'est la manière propre à quelqu'un d'articuler, de rendre les sons du langage » (disponible sur: <http://www.larousse.fr/dictionnaire/francais/prononciation/64334>, consulté le : 2/01/19). Alors, nous saisissons que l'acte de prononciation est personnel, chacun a sa propre façon de prononcer néanmoins, il faut savoir « bien » prononcer pour donner une bonne prononciation. Cette dernière « est souvent considérée comme un luxe » (Dufeu, B, L'importance de la prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère, 2008, p.8.). En effet, le désir d'avoir un enseignement plus communicatif et la prise de conscience de l'importance des paramètres intonatifs conduisent à une nouvelle perception du rôle de la prononciation.

Cette dernière occupe une place privilégiée dans l'enseignement non seulement en raison de son importance dans la communication mais aussi dans l'apprentissage d'une langue étrangère en général. Le chercheur B, Dufeu résume les avantages de l'acquisition d'une bonne prononciation, sous forme d'un schéma (Dufeu, B. p.11) à partir duquel nous avons retiré les points suivants (qui nous semblent les plus importants) :

- Une bonne prononciation facilite le processus de compréhension entre les locuteurs, ce qui rend la communication plus aisée et simple.
- La maîtrise de la prononciation renforce chez les apprenants de langue étrangère la confiance en soi et favorise leur motivation et leur attention auditive.
- Une prononciation correcte et fluide conduit à une bonne transcription graphique ce qui aide les apprenants à éviter les erreurs orthographiques.
- Les exercices de prononciation contribuent au développement de la mémoire auditive et facilite le processus de rétention des éléments linguistiques.
- Pouvoir bien prononcer permet d'établir une situation de proximité et de familiarité avec la langue étrangère. Autrement dit, l'esprit, l'oreille et la voix de l'apprenant vont s'ouvrir positivement à la nouvelle langue.
- Une bonne prononciation accompagnée d'une bonne réalisation des courbes mélodiques permet à l'apprenant de mieux saisir les structures grammaticales.
- Prononcer de manière plus correcte permet d'apprécier la mélodie et la beauté de la langue étrangère, c'est-à-dire d'en apprécier sa dimension esthétique

5- Les méthodes de correction phonétique :

Après avoir abordé l'importance de la prononciation, nous abordons dans ce point les différentes méthodes et moyens qui favorisent ainsi que garantit le bon fonctionnement de ce processus. La correction phonétique permet aux apprenants d'une langue étrangère de dépasser leurs obstacles de prononciation en vue d'améliorer leur compétence phonétique. Parmi les méthodes de correction phonétique, nous citons les plus importantes :

5-1- la méthode articulatoire :

On assiste à l'utilisation de cette méthode depuis très longtemps jusqu'aux années 70. D'après Jean Pierre Cuq et Isabelle Gruca, c'est une méthode « qui repose sur une connaissance approfondie du fonctionnement de l'appareil phonatoire : pour émettre un son il est nécessaire d'en connaître les caractéristiques et le point exacte d'articulation ». (CUQ. Jean-Pierre, 2002, p180). C'est une méthode qui se base, essentiellement, sur la forme et la position de tout l'appareil phonatoire. Ainsi, l'enseignant montre à l'apprenant comment se fait l'arrondissement des lèvres. Donc, l'enseignant doit savoir comment utiliser le procédé de correction le plus approprié et le plus convenable (pour montrer la façon correcte de l'articulation des sons, il peut utiliser les organes de son appareil phonatoire, des gestes, des images, des dessins, des vidéos...). Grâce à cette méthode dite articulatoire, on peut accompagner les documents de phonétique par des appareillages développés avec lesquels on peut bien montrer soit à l'apprenant ou à l'enseignant des schémas illustratifs de la cavité buccale, pharyngale et nasale, et qui indiquent le lieu et le mode d'articulation des phonèmes.

Cependant, cette méthode néglige la dimension perceptive, le facteur auditif, les éléments prosodiques (l'accentuation, le rythme et l'intonation) et également les phénomènes combinatoires qui jouent un rôle principal dans la production et la perception de la langue.

5-2- la méthode des oppositions phonologiques :

Suivant cette méthode, l'enseignant propose aux élèves des exercices sur l'opposition des phonèmes portant un ensemble de mots qui ne se diffèrent que par un seul son. En fait, le changement du son apporte un changement de sens, par exemple, boule/poule, bon/pont, passe / base. Puis, les élèves doivent écouter et au même temps répéter ces listes de mots ou de phrases. Donc, l'apprenant peut identifier les phonèmes de la langue étrangère et établit la différence au niveau de leur prononciation. Donc, cette méthode donne des procédés de correction efficaces et utiles à des débutants qui avancent dans l'apprentissage d'une langue

étrangère. E, Solovieva et A, Lenta jugent que «la méthode des oppositions phonologiques s'avère très efficace avec les débutants. C'est vraiment un moyen de correction très efficace si l'élève n'arrive pas à prononcer ». (2007, p.241). Malheureusement, le point négatif dans cette méthode est qu'elle ne permet pas d'identifier les phonèmes pour pouvoir les articuler correctement. La priorité dans cette méthode est donnée à l'audio-orale. En outre elle s'appuie sur les points en commun et les points de divergence entre la langue maternelle et la langue apprise.

5-3- la méthode verbo-tonale ou méthode acoustique :

Le principe de cette méthode se base essentiellement sur la perception des sons. Elle part du principe que «l'apprenant prononce mal parce qu'il entend mal», elle a été développée par de P.Guberina à partir de son expérience réalisée avec les mal entendant (1960), à travers le principe du crible phonologique, qui part de l'idée que chaque individu est lié au système phonologique de sa langue maternelle.« Ce sont les expériences menées sur les malentendants qui ont conduit Peter Guberina à proposer une stratégie de correction phonétique pour l'enseignement qui s'appuie en partie sur ce que Troubetzkoy appelle le crible phonologie et dont l'analyse montre qu'un individu placé au contact d'une langue étrangère, perçoit les sons en étant conditionné par la structure phonologique de sa langue maternelle sans pouvoir toujours apprécier la différence qui existe avec la structure phonologique de la langue étrangère{ ... }avec les méthodologies audio ».(Cuq, 2002, p180). Cette stratégie est caractérisée par la rééducation de l'audition (l'écoute) pour distinguer entre les phonèmes.

«La méthode verbo-tonale de correction phonétique accorde une importance toute particulière à l'acquisition de la prosodie, c'est-à-dire essentiellement la courbe mélodique et le rythme fondé surtout sur l'organisation des accents et des pauses.» (Intravaia, 2007:169).

Conclusion :

A la fin de ce chapitre, nous nous apercevons que l'aspect phonétique de la langue est aussi important pour l'apprentissage d'une langue étrangère. C'est pourquoi nous avons abordé les différentes méthodes de correction phonétique qui servent à interpréter ainsi qu'à corriger les différentes prononciations des apprenants d'une langue étrangère.

Chapitre III

Introduction :

Par rapport à ce qui a été préalablement développé dans les deux chapitres précédents, nous envisageons de faire, dans l'actuel chapitre, une étude concrète afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses suggérées auparavant. Alors, nous allons entamer une expérimentation au niveau de la prononciation de nos apprenants puis, nous analysons les résultats.

1- Présentation de l'établissement :

L'établissement qui constitue le lieu de notre expérimentation, est l'école primaire « SAFER TABI MOHAMED » située dans le quartier 1050 logements (ELMOUILHA). Cette école est récente ; elle a ouvert ses portes dans l'année scolaire 2020/2021. L'équipe pédagogique est constituée d'un directeur, de dix institutrices d'arabe et de deux institutrices de français (dont je fais partie). On compte douze classes réparties sur deux classes pour chaque niveau. Le nombre total des élèves est de 285 dont 130 filles et 155 garçons.

2- L'échantillonnage :

Dans notre recherche, il est nécessaire d'avoir un échantillon avec lequel nous concrétisons notre expérimentation. Cet échantillon est représenté par un groupe d'élèves. Ces derniers comptent 17 (comme nous l'avons signalé ci-dessus, nous sommes dans un établissement récent où les classes ne sont pas chargées) parmi eux, nous avons choisi les 17 élèves qui représentent toutes les catégories... (Toute la classe).

Ce qui caractérise cet échantillon c'est les circonstances sociales des apprenants, car la majorité de leurs parents sont des chômeurs ou des analphabètes. Un exemple concret : on a du mal à exiger la disponibilité des articles scolaires chez ces élèves. Néanmoins, ils sont bien motivés, suivent calmement leurs cours pourtant, dans la classe il ya une sourd-muet, et trois répétitifs.

3- Présentation de l'outil d'investigation :

Dans notre cadre de recherche qui vise les difficultés de prononciation rencontrées par l'élève de la quatrième année primaire, il existe divers outils, nous avons opté pour la méthode de l'enregistrement, pour arriver à déterminer les Informations que nous avons pu

avoir et qui correspondent à notre sujet de recherche. L'enregistrement nous a permis d'avoir de différentes manières de prononciations de la langue française des élèves selon leurs connaissances et leurs capacités. Cette méthode nous semble importante, nous l'effectuons à l'aide d'un téléphone. Néanmoins, elle nous a pris du temps de plus, à cause des répétitions des enregistrements qui se perturbent, à chaque fois, par différents parasites.

4- Le déroulement de l'expérimentation :

Au cours de la période durant laquelle nous nous sommes consacrée à effectuer notre partie expérimentale, nous avons programmé d'entendre nos élèves pendant les dernières quinze minutes des séances fixées par l'enseignant qui a accepté de nous prendre en charge. Le nombre d'enregistrements que nous avons pu réaliser est de cinq (nous n'avons pas pu faire plus à cause de la réduction du temps attribué aux séances programmées ; les circonstances vécues par le pays). Nous avons choisi un petit passage divisé en phrases : nous enregistrons à chaque fois une phrase. Parmi les différents enregistrements, nous avons sélectionné les sons surtout mal prononcés et plus précisément, ceux dont la prononciation ressemble en grande partie à des sons prononcés habituellement dans la langue maternelle.

5- Analyse et interprétation des enregistrements sonores :

5-1- les données des enregistrements :

Phrase 1 : bonjour, monsieur. Je veux apprendre à nager !

Prononciation de la phrase : / bɔ̃ʒu:ʁ mɛsjø ʒə vø apɛɑ̃dr a nazɛ /

Mot	Prononciation correcte	Prononciation erronée	Nombre d'apprenant qui ont commis l'erreur
Monsieur	/ mɛsjø/	/musju/	12
Veux	/ vø/	/ vu/	14

Phrase 2 : c'est facile, mais il faut respecter le règlement.

Prononciation de la phrase : /se fasil mɛ il f ɔ̃ ʁɛspɛkte lə vɛgləmɑ̃/

Mot	Prononciation correcte	Prononciation erronée	Nombre d'apprenant qui ont commis l'erreur
Faut	/ fɔ /	/fu/	15
règlement	/ ʁegləmɑ̃ /	/ ʁegləmo/	10

Phrase 3 : je serai prudente cette fois-ci

Prononciation de la phrase : / ʒə sərə pʁydɑ̃t sɛt fwa si/

Mot	Prononciation correcte	Prononciation erronée	Nombre d'apprenant qui ont commis l'erreur
Serai	/ sərə /	/suʁɛ/	11
Prudente	/ pʁydɑ̃t /	/ pʁidɑ̃t /	15

Phrase 4 : dans une semaine, tu pourras le faire

Prononciation de la phrase : / dɑ̃ zyn sɑmɛn ty pʁɑ la fɛʁ/

Mot	Prononciation correcte	Prononciation erronée	Nombre d'apprenant qui ont commis l'erreur
Tu	/ ty /	/ti/	12
Pourras	/ pʁɑ /	/ bʁɑ /	9

Phrase 5 : bien sûr. La réussite : c'est le travail et le sérieux.

Prononciation de la phrase : / bjɛ̃ syʁ la ʁɛysit sɛ lɑ tʁavaʝ e lɑ sɛʁjø /

Mot	Prononciation correcte	Prononciation erronée	Nombre d'apprenant qui ont commis l'erreur
sûr	/ syʁ /	/sur /	14
sérieux	/ sɛʁjø /	/ serju /	13

Commentaires :

D'après les données obtenues à partir des enregistrements faits avec les élèves, nous avons remarqué qu'ils ont des difficultés à prononcer certains mots au sein des phrases prononcées ; que nous avons cités dans les tableaux. Les mots sont : monsieur, veux, faut, règlement, prudente, serai, sûr, sérieux, tu, pourras. En effet ; nous avons constaté que les apprenants (la majorité) ont des difficultés de prononcer ces mots particulièrement, à cause des voyelles et consonnes que contiennent ces mots ; qui posent problème d'articulation chez la plupart de nos élèves. Les voyelles qui sont très souvent mal prononcées dans notre corpus sont : [y], [ø], [ɔ], [â] et concernant les consonnes, il s'agit essentiellement des [p] et [ʁ]. Alors, suite à ces remarques, nous allons faire une analyse minutieuse ci-dessous.

5-2- analyse des voyelles :

- Le cas de la voyelle [y] :

Plusieurs apprenants trouvent des difficultés à articuler le son [y] qui est : antérieur, arrondi, fermé et oral. Celui-ci est remplacé très souvent soit par le son [i] qui est : antérieur, non-arrondi, fermé et oral ; l'incorrection est au niveau du mode d'articulation. Soit, remplacé par le son [u] qui est : postérieur, arrondi, fermé, oral. L'erreur est au niveau du lieu d'articulation.

- Le cas de la voyelle [ø] :

Plusieurs apprenants trouvent des difficultés à articuler le son [ø], qui est : antérieur, arrondi, mi-fermé, oral, est prononcé [u] qui est : postérieur, arrondi, fermé, oral. L'incorrection est au niveau du mode d'articulation.

- Le cas de la voyelle [ɔ] :

Plusieurs apprenants trouvent des difficultés à articuler le son [ɔ], qui est : postérieur, arrondi, ouvert, oral, est prononcé [u] qui est : postérieur, arrondi, fermé, oral. L'incorrection est au niveau du lieu d'articulation.

- Le cas de la voyelle [â] :

Plusieurs apprenants trouvent des difficultés à articuler le son [â], qui est : postérieur, non arrondi, ouvert, nasal, est prononcé [u] qui est : postérieur, arrondi, fermé, oral. L'erreur est au niveau du lieu d'articulation.

5-3- analyse des consonnes :

Au cours de notre analyse des mêmes tableaux de transcription, nous pouvons dire que ces apprenants n'ont pas éprouvé une grande difficulté dans l'identification et l'articulation des consonnes. Sauf pour les deux signalés ci-dessus :

- La consonne [p] qui est : occlusive, bilabiale, sourde, orale, est prononcée [b] qui est : occlusive, bilabiale, sonore, orale. Le changement est au niveau de la sonorité.
- La consonne [ʁ] qui est : fricative, uvulaire, voisée, dite « r » standard est prononcée [r] qui est : roulée, alvéolaire, voisée. Le changement est au niveau du lieu d'articulation.

5-4- constat et interprétation :

Nous remarquons que le nombre d'apprenants qui ont commis des erreurs dans la prononciation des consonnes est réduit par rapport à celui de la prononciation des voyelles. En somme, après cette analyse, nous pouvons déduire au niveau segmental que les erreurs de prononciation s'expliquent par le fait que le système vocalique français possède 16 voyelles, dont trois sont nasales, différemment du système vocalique de la langue maternelle (pour nos apprenants, c'est l'arabe dialectal). En effet, le surplus du système vocalique français entraîne des confusions entre les voyelles. De ce fait, les apprenants rapprochent spontanément les voyelles non connues de la langue française de celles qu'ils connaissent déjà en langue maternelle et c'est pourquoi, ils arrivent à prononcer dès le début de leur apprentissage facilement certains sons. Par contre, l'absence de certains sons (consonnes et voyelles) dans leur système phonologique de la langue maternelle justifie leur mauvaise prononciation.

Concernant la consonne [ʁ], en particulier, nous avons enregistré l'emploi majoritaire de la variante [r] roulé ; cette consonne est la plus utilisée en langue maternelle. L'apprenant s'est habitué à entendre la variante [r] roulé dans son contexte socioculturel ainsi que géographique. Donc, la prononciation de /r/ au lieu de /ʁ/ véhicule des repères permettant de juger la provenance régionale.

6- Le choix des méthodes de correction phonétique :

Après avoir analysé les enregistrements des élèves, nous constatons que les apprenants articulent mal les phonèmes étrangers à leur langue maternelle (la langue arabe), et ils confondent entre les phonèmes des oppositions proportionnelles. Pour les apprenants qui n'arrivent pas à prononcer des phonèmes non transférables à leur langue maternelle, la méthode de correction phonétique la plus adéquate à leur problème est la méthode articulatoire, car c'est la seule méthode qui se focalise sur le fonctionnement de l'appareil phonatoire, et le point exact d'articulation des phonèmes, elle nécessite de connaître les caractéristiques des sons pour pouvoir les prononcer. Donc, nous la recommandons pour développer encore leur articulation, nous avons trouvé qu'il est important de lier la

prononciation avec la compréhension du contenu prononcé, donc nous avons pensé également à l'utilisation de la méthode des oppositions phonologiques.

Conclusion :

D'après les résultats obtenus auparavant, nous remarquons que plusieurs apprenants ont des difficultés soit dans le degré d'ouverture, le mode, le lieu, la sonorité et confondent souvent les voyelles entre elles. Parce que lors de l'apprentissage de cette langue étrangère, les deux systèmes phonologiques de la langue cible et de la langue source sont en contact. Par conséquent, l'apprenant qui ne connaît pas le son, a tendance à avoir une prononciation déviante par rapport à la norme. Il le remplace alors par un phonème de sa langue qui a une prononciation proche. Notons aussi qu'il y a quelques apprenants qui ont de bonnes aptitudes à prononcer correctement les mots malgré qu'ils aient commis quelques fautes insignifiantes. Ils sont à encourager, afin de pouvoir lire à l'avenir avec plus d'aisance et d'assurance.

Conclusion

générale

Conclusion générale :

A l'achèvement de cette étude, notre travail a principalement permis de décrire l'état de la prononciation en français langue étrangère chez les apprenants de quatrième année primaire, tout en faisant attention à leur attachement inconscient à la prononciation pré-acquise en langue maternelle.

Nous rappelons que nous avons entamé notre recherche par une esquisse de la situation linguistique en Algérie. Cette dernière caractérisée par le plurilinguisme dont le français en fait particulièrement partie. Puis, nous avons évoqué le domaine de la phonétique afin de démontrer les différents processus intervenant lors de l'apprentissage de la prononciation d'une langue étrangère. Après, pour pouvoir répondre aux interrogations posées préalablement, nous avons fait appel à des enregistrements sonores avec nos apprenants. Enfin, nous avons analysé nos données pour mettre l'accent sur la source des déformations de prononciation chez les apprenants de la quatrième année primaire.

Nous avons suggéré, dans notre introduction, des hypothèses par rapport à notre problématique. Alors, après avoir interprété les résultats obtenus dans notre dernier chapitre, nous avons pu confirmer que, réellement, l'apprenant prononce les sons français en faisant référence aux articulations qu'il fait en langue maternelle. Cette dernière constitue la source de son recours avec toute la multiplicité qu'elle comprend (milieu plurilingue rencontré dans notre pays). De ce fait, nous poursuivons notre affirmation lorsque nous avons remarqué que les apprenants ont confondu les voyelles entre elles, puisque elles se ressemblent. Autrement dit ; c'est un problème de reconnaissance et de différenciation que l'appareil phonatoire de l'apprenant ne s'est pas entraîné à les repérer et à les distinguer. De ce fait, pour diminuer le taux d'erreurs commises par les apprenants au niveau de la prononciation en français langue étrangère (surtout à un jeune âge), il faut accorder plus d'importance à la phonétique lors de l'apprentissage de cette langue et ainsi, lui consacrer une partie du programme afin de pouvoir transmettre à ces élèves une prononciation correcte.

Pour amener les apprenants à mieux prononcer, comme dans notre cas pour les apprenants de quatrième année primaire, nous suggérons que parmi les méthodes de correction phonétique proposées dans la partie théorique, il faut savoir choisir la/ les plus utile(s) et appropriée(s) pour la correction des erreurs rencontrées par les apprenants. Au niveau de l'interférence qui existe entre la langue maternelle et la langue cible, on doit instaurer l'apprentissage du système phonologique du français langue étrangère. Egalement, de faire travailler à nos apprenants les sons qui posent plus de problèmes, d'une façon

collective ou individuelle selon les besoins des apprenants. Cela peut être fait avec des mots ou des phrases qui contiennent le son à problème. Les apprenants quant à eux doivent travailler régulièrement sur la prononciation en écoutant la langue française. Enfin, le présent travail invoque à être poursuivi par d'autres recherches dans le but de recueillir des données plus complètes sur la prononciation des phonèmes, nous pensons à des enregistrements dans les différents paliers d'études à savoir le lycée et l'université afin de mieux cerner les éléments qui visent à acquérir une bonne prononciation des phonèmes du français langue étrangère.

Références bibliographiques

1- Les Ouvrages :

- CORNUT, Guy, La voix, France: Presses Universitaires de France (PUF), 2009, 128p.
- CUQ, Jean-Pierre, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, paris: CLE International, 2005, 504 p
- LEON, P.R, Phonétisme et prononciation du français, Nathan, paris, 1992.
- LUC, C, Approche d'une langue étrangère à l'école. Vol. 1 : Perspectives sur l'apprentissage, Paris, INRP, 1992
- MALAMBERG, BERTIL, La phonétique, paris: Presses universitaires de France, 1954, 126p.
- TALEB IBRAHIMI Khawla, Les Algériens et leur(s) langue(s), Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne, Dar El Hikma, Alger, 1995, ISBN 9961 906 00 4, réédité en 1997.

2- Les sites :

- <http://www.Linguanet-europa.Org>
- Le mécanisme phonatoire - University of Ottawa, consulté le 04 /08 /2017

3- Les articles :

- Sebaa, Rabah, culture et plurilinguisme en Algérie, In : <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>.
- BESSE H., « Langue maternelle, seconde et étrangère », *Le français aujourd'hui*, n° 78, Paris, AFEF, 1987 ; « Les langues et leur enseignement/apprentissage », *Travaux de didactique*, n° 17, Montpellier III, 1987, p. 37-56.
- CAUSA, M, L'alternance codique dans l'enseignement d'une langue étrangère: Stratégies d'enseignement bilingue et transmission de savoir en langue étrangère, Berne Peter Lang, 2002, pp 42 -75.
- L'inspection académique de la Manche –Circonscription de Mortain, disponible sur: http://www.ac-caem.fr/dsden50/circo/mortain/IMG/pdf/2.systeme_francais.pdf. Consulté le : 13/03/2020.
- CALVET, L-J, l'encyclopédie universelle, www.universalis.fr/encyclopédie/consonne-fricative. Consulté le : 14/03/2020
- Dufeu B, L'importance de la prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère, organisation internationale de la francophonie, 2008, en ligne sur : http://francparlerioif.org/images/stories/dossiers/phonétique_dufeu.htm. Consulté: 02/11/2020.

- LAURET, B, La phonétique: en classe et hors classe, ILPGA-Université Sorbonne Nouvelle Paris III, disponible sur:
www.rpkansai.com/bulletins/pdf/025/031_34_lauret.pdf. Consulté le 5/03/2020
- Solvieva E, Ionta A, Regard sur le rôle de phonétique dans le cours de français langue étrangère, Université de Stat Din Moldova, langue étrangère, nr.4/ISSN1857-209X, 2007

4- Les dictionnaires :

- Cuq J-P, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, CLE International, Paris, 2003.
- Dubois J. et al ,Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, 2^eéd. Larousse-bordas/HER,1999.

Annexes

Transcription des enregistrements faits avec les apprenants :

Elève n° 1 :

- / bõʒu:ɤ musju ʒə vu apɤãdr a nazɤ se fasil mɛ il f ɔ ɤspekte lə ɤegləmã ʒə sərə pɤydãt sɛt fwa si dã zyn sãmɛn ti puɤa lə fɛɤ bJẽ sur la ɤɤysit se lə tɤavaJ e lə serju /

Elève n° 2 :

- / bõʒu:ɤ musju ʒə vu apɤãdr a nazɤ se fasil mɛ il fu ɤspekte lə ɤegləmã ʒə suɤɛ pɤidãt sɛt fwa si dã zyn sãmɛn ti bura lə fɛɤ bJẽ syɤ la ɤɤysit se lə tɤavaJ e lə serju /

Elève n° 3 :

- / bõʒu:ɤ musju ʒə vu apɤãdr a nazɤ se fasil mɛ il fu ɤspekte lə ɤegləmã ʒə suɤɛ pɤidãt sɛt fwa si dã zyn sãmɛn ty puɤa lə fɛɤ bJẽ sur la ɤɤysit se lə tɤavaJ e lə sɛɤJø /

Elève n° 4 :

- / bõʒu:ɤ musju ʒə vu apɤãdr a nazɤ se fasil mɛ il fu ɤspekte lə ɤegləmã ʒə suɤɛ pɤydãt sɛt fwa si dã zyn sãmɛn ti bura lə fɛɤ bJẽ sur la ɤɤysit se lə tɤavaJ e lə sɛɤJø /

Elève n° 5 :

- / bõʒu:ɤ musju ʒə vu apɤãdr a nazɤ se fasil mɛ il fu ɤspekte lə ɤegləmã ʒə suɤɛ pɤidãt sɛt fwa si dã zyn sãmɛn ti bura lə fɛɤ bJẽ sur la ɤɤysit se lə tɤavaJ e lə sɛɤJø /

Elève : n° 6 :

- / bõʒu:ɤ musju ʒə vu apɤãdr a nazɤ se fasil mɛ il fu ɤspekte lə ɤegləmɔ ʒə suɤɛ pɤidãt sɛt fwa si dã zyn sãmɛn ti bura lə fɛɤ bJẽ sur la ɤɤysit se lə tɤavaJ e lə serju /

Elève n° 7 :

- / bõʒu:ɤ musju ʒə vu apɤãdr a nazɤ se fasil mɛ il fu ɤspekte lə ɤegləmɔ ʒə suɤɛ pɤidãt sɛt fwa si dã zyn sãmɛn ti bura lə fɛɤ bJẽ sur la ɤɤysit se lə tɤavaJ e lə serju /

Elève n° 8 :

- / bõʒu:ɤ musju ʒə vu apɤãdr a nazɤ se fasil mɛ il fu ɤspekte lə ɤegləmɔ ʒə suɤɛ pɤidãt sɛt fwa si dã zyn sãmɛn ti bura lə fɛɤ bJẽ sur la ɤɤysit se lə tɤavaJ e lə serju /

Elève n° 9 :

- / bõʒu:ɤ musju ʒə vu apɤãdr a nazɤ se fasil mɛ il fu ɤspekte lə ɤegləmɔ ʒə suɤɛ pɤidãt sɛt fwa si dã zyn sãmɛn ti bura lə fɛɤ bJẽ sur la ɤɤysit se lə tɤavaJ e lə serju /

Elève n° 10 :

- / bõʒu:ɤ mäsju ʒə vu apɤãdr a nazɤ se fasil mɛ il fu ɤspekte lə ɤegləmɔ ʒə sərə pɤidãt sɛt fwa si dã zyn sãmɛn ti bura lə fɛɤ bJẽ syɤ la ɤɤysit se lə tɤavaJ e lə serju /

Elève n° 11 :

- / бѡзѡу:ꝛ мѡсјѡ зѡ ву арѡѡдр а нѡзѡ се фasil мѡ il fu ѡspekte лѡ ѡeglѡmo зѡ сѡре рѡidѡt set
fwa si dѡ zyn sѡmen ty puѡa лѡ fѡѡ бJѣ syѡ la ѡeysit se лѡ тѡavaJ e лѡ сеѡJѡ /

Elève n° 12 :

- / бѡзѡу:ꝛ musju зѡ ву арѡѡдр а нѡзѡ се фasil мѡ il fu ѡspekte лѡ ѡeglѡmo зѡ суѡе рѡidѡt set
fwa si dѡ zyn sѡmen ty bura лѡ fѡѡ бJѣ sur la ѡeysit se лѡ тѡavaJ e лѡ serju /

Elève n° 13 :

- / бѡзѡу:ꝛ musju зѡ ву арѡѡдр а нѡзѡ се фasil мѡ il f ѡ ѡspekte лѡ ѡeglѡmѡ зѡ суѡе рѡidѡt set
fwa si dѡ zyn sѡmen ty puѡa лѡ fѡѡ бJѣ sur la ѡeysit se лѡ тѡavaJ e лѡ serju /

Elève n°14 :

- / бѡзѡу:ꝛ мѡсјѡ зѡ вѡ арѡѡдр а нѡзѡ се фasil мѡ il fu ѡspekte лѡ ѡeglѡmo зѡ сѡре рѡidѡt set
fwa si dѡ zyn sѡmen ty puѡa лѡ fѡѡ бJѣ sur la ѡeysit se лѡ тѡavaJ e лѡ serju /

Elève n°15 :

- / бѡзѡу:ꝛ мѡсјѡ зѡ вѡ арѡѡдр а нѡзѡ се фasil мѡ il fu ѡspekte лѡ ѡeglѡmѡ зѡ сѡре рѡidѡt set
fwa si dѡ zyn sѡmen ti puѡa лѡ fѡѡ бJѣ sur la ѡeysit se лѡ тѡavaJ e лѡ serju /

Elève n°16 :

- / бѡзѡу:ꝛ musju зѡ ву арѡѡдр а нѡзѡ се фasil мѡ il fu ѡspekte лѡ ѡeglѡmo зѡ суѡе рѡidѡt set
fwa si dѡ zyn sѡmen ti puѡa лѡ fѡѡ бJѣ sur la ѡeysit se лѡ тѡavaJ e лѡ serju /

Elève n° 17 :

- / бѡзѡу:ꝛ мѡсјѡ зѡ вѡ арѡѡдр а нѡзѡ се фasil мѡ il fu ѡspekte лѡ ѡeglѡmo зѡ сѡре рѡidѡt set
fwa si dѡ zyn sѡmen ti puѡa лѡ fѡѡ бJѣ sur la ѡeysit se лѡ тѡavaJ e лѡ serju /

Résumé :

Le présent travail de recherche s'inscrit dans le champ de l'analyse des problèmes de prononciation en français que rencontrent les apprenants de la quatrième année primaire. Cette étude a pour objectif d'identifier les erreurs articulatoires les plus fréquentes chez les apprenants et de détecter les facteurs qui les empêchent de bien prononcer, ainsi, de montrer les moyens sur lesquels s'appuient les apprenants pour apprendre une prononciation correcte d'une langue étrangère. L'analyse est réalisée grâce à une double approche descriptive et analytique. Il est question de faire la description et l'interprétation des erreurs articulatoires chez les apprenants de 4^{ème} année primaire.

Cette recherche inscrite dans une perspective phonétique ainsi que sociolinguistique vise à mettre l'accent sur les différents sons français mal prononcés par les apprenants mais aussi, sur le rôle de la langue maternelle au sein de cette prononciation.

Mots clés : prononciation, français langue étrangère, langue maternelle, correction phonétique, apprenant.

ملخص

يندرج هذا العمل البحثي في نطاق تحليل مشاكل النطق باللغة الفرنسية التي يواجهها المتعلمون في السنة الرابعة ابتدائي. الهدف من هذا البحث هو التعرف على الأخطاء اللفظية الأكثر شيوعا و اكتشاف العوامل التي تمنعهم من النطق جيدا كذلك إظهار الوسائل التي يعتمد عليها المتعلمون لتعلم النطق الصحيح للغة الأجنبية. يتم إجراء التحليل باستخدام نهج وصفي و تحليلي مزدوج. هي مسالة وصف و تفسير أخطاء النطق لدى طلاب الصف الرابع ابتدائي.

يهدف هذا البحث، المدرج من منظور لفظي و لغوي اجتماعي ، إلى التركيز على مخارج الحروف الفرنسية المختلفة التي يلفظها المتعلمون بشكل خاطئ و لكن أيضا على دور اللغة الأم في هذا النطق.

الكلمات المفتاحية

اللفظ – الفرنسية لغة أجنبية – اللغة الأم – التصحيح اللفظي – المتعلم.